

Racine conseille Banque Populaire Grand Ouest dans la cession de Proximea auprès de la plateforme de crowdfunding immobilier Baltis

En 2015, Banque Populaire Grand Ouest a lancé Proximea, une plateforme de crowdfunding, visant à démocratiser l'investissement en capital en proposant des projets issus de start-up et de promoteurs immobiliers du Grand Ouest (régions Bretagne et Pays de la Loire).

Créée en 2016, Baltis est une plateforme de crowdfunding immobilier agréée par l'AMF, qui propose des solutions d'investissement dans l'immobilier.

Son fondateur, Alexandre Toussaint, souhaite promouvoir l'immobilier participatif au niveau local.

Acteur des territoires, la plateforme Baltis souhaite redessiner les projets immobiliers en conciliant sens et performances financières. La plateforme a déjà investi dans plus de 90 projets depuis sa création, sur de l'immobilier commercial ou des programmes de promotion immobilière ou de marchand de biens, soit près de 55 millions d'euros et s'est adossée au Groupe Magellim en 2021.

Ce rapprochement permettra à Proximea de capitaliser sur des savoir-faire nouveaux en matière de sourcing et de structuration d'opérations de crowdfunding. Il lui offrira par ailleurs l'opportunité de développer des produits innovants en combinant leurs expertises financières et immobilières, et permettra à Proximea de devenir l'acteur de référence de l'investissement participatif dans les régions Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine.

Pour cette opération, Banque Populaire Grand Ouest était accompagnée par le cabinet **RACINE Nantes** sur les aspects juridiques, par Clémence BARON, avocate associée, Justine SORIN, avocate collaboratrice, et Jean ORIEUX, avocat collaborateur.

Les acquéreurs étaient conseillés par le cabinet Franklin.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 244 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

A Nantes, le cabinet regroupe 9 associés et une trentaine de collaborateurs et accompagne ses clients tant en conseil qu'en contentieux dans tous les domaines du droit des affaires auprès d'une clientèle composée de groupes nationaux et internationaux ainsi que de PME.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.